Infos Gaza – 561 bis –

La flottille de la liberté II connaît de grandes difficultés pour mener à bien son entreprise.

Depuis le sabotage du bateau gréco – suédois le 30 juin (cf : infos Gaza 560 bis) il y a eu celui du bateau canadien Le Tahrir, endommagé après avoir été arraisonné lundi 4 au soir par les autorités grecques. Lors du contrôle des passeports, certains n'ont pas été rendus, des ordinateurs et des papiers de bord ont été saisis, la livraison de Gaz oil interdite, la fouille systématique et méticuleuse des bateaux dont Israël prétend qu'ils transportent des produits chimiques pour attaquer les soldats de la marine sioniste …. Bref : « la totale » pour empêcher la flottille d'appareiller plutôt que de l'arraisonner en mer comme en 2010 - la tuerie à bord du Mavi Marmara ayant eu des répercussions fâcheuses sur l'image de marque d'Israël -.

Un seul, le « Dignité – al Karama » avait réussi à déjouer la vigilance des autorités maritimes grecques et à rejoindre les eaux internationales et il nous envoyait ce message hier, mercredi 6 dans l'après midi :

Notre présence en mer, sur le Dignité-Al Karama, nous permet de continuer à porter le message de la campagne internationale de la Flottille de la liberté II et de la campagne française un bateau pour Gaza. Les affirmations des autorités israéliennes annonçant la fin de la Flottille de la liberté II, se félicitant des entorses du gouvernement grec à la liberté d'expression et d'action des sociétés civiles sont aujourd'hui lettre morte.
Nous sommes en mer, et les différentes coalitions nationales ne renoncent pas. Les États ne doivent plus se rendre complices de ce blocus criminel et ne peuvent faire taire cette exigence des sociétés civiles qui demandent simplement, à travers cette action non violente l'application du droit par la levée totale et permanente du blocus de Gaza.
Nous appelons l'ensemble des citoyens épris de justice à renforcer la mobilisation, pour permettre au Dignité-Al Karama et à tous les bateaux de la Flottille de pouvoir se rendre à Gaza.

Par ailleurs le bateau grec "Juliano" aurait rejoint les eaux internationales et se dirigerait vers le Dignité... Les espagnols occupent l'ambassade d'Espagne à Athènes
jusqu'à la possibilité de sortir en mer. Les canadiens quant à eux sont à la recherche d'un autre bateau, le Tahrir ne pouvant plus prendre la mer.

Et la mauvaise nouvelle tombe :

Depuis deux heures, ce mercredi 6 en fin d'après-midi, le "Dignité" est amarré à Ormos Kouremenos, un petit port de l'extrême-est de la Crête. Il a besoin de refaire le plein de fuel une dernière fois avant de faire route sur Gaza

Soudain, alors qu'il a déjà récupéré 1000 litres et qu'il attend une deuxième livraison, une vedette militaire des gardes-côtes grecs surgit. Les passagers comprennent immédiatement. Dans cette petite baie où il n'y a que des bateaux de pêche en bois, ils savent qu'elle est là pour eux. La vedette s'approche, une voiture banalisée arrive également. Les garde-côtes réclament poliment les papiers. Commence alors une discussion de deux heures et un contrôle des documents de bord où tout est vérifié minutieusement. A bord les militants piétinent.

"C'est trop bête", estiment-ils tous. C'était la dernière étape avant la grande traversée. Une dizaine d'hommes en uniforme, très polis, entourent le Dignité. Ils multiplient les coups de fil, sans doute pour en référer à une autorité lointaine. Les garde-côtes demandent les passeports, ils notent scrupuleusement les noms.

Ils ne trouvent pas grand chose à reprocher à l'embarcation. Le capitaine n'a pas tenu de carnet de bord et les coûts d'entrée dans la marina, 30 euros, n'ont pas été réglés. Sauf que dans ce petit port de pêche sans capitainerie, il n'y avait aucun endroit où déclarer son arrivée. Il faut patienter. Les passagers se préparent à manger: au menu ce soir-là, pâtes au poulet, coppa et lentilles.

Finalement les garde-côtes annoncent qu'il faut les suivre dans un autre port pour signer les bonnes autorisations et que le "Dignité" pourra repartir le lendemain matin. Il est 22 heures ce 6 juillet
En attendant ils gardent les papiers du bateau pour faire des photocopies. Ils assurent qu'il n'y a aucun problème. L'un d'eux s'excuse plusieurs fois:*"Nous sommes désolés"*. Le "Dignité" repart dans la nuit vers le port de Xinthya, escorté par la vedette des garde-côtes qui file tout droit. Trop vite. plusieurs fois elle semble disparaître dans la nuit comme si dans le fond elle ne voulait pas être suivie.
Les passagers ne savent pas comment réagir. Que faire ? Garder un mince espoir? Ou communiquer tout de suite autour de l'interpellation au risque d'être certain qu'ils ne pourront pas repartir ensuite? Ils doutent, ils ont l'impression qu'il n'y avait pas que des Grecs parmi les gardes-côtes et les gens qui rôdaient autour et prenaient des photos.
Trois jours qu'ils sont en mer, trois jours qu'ils jouent au chat et à la souris sans savoir vraiment s il y a un chat. Le dignité n'ira peut être pas à Gaza. C'était le seul bateau de la "Flottille de la liberté" à avoir réussi à appareiller et à avoir un temps espéré pouvoir gagner Gaza. Il sera finalement allé un peu plus loin que les autres. Toutefois tous à bord déclarent :*"Nous restons tous déterminés. Demain si nous pouvons partir, nous continuons vers Gaza."*

---

jeudi 7 juillet 2011, par La Rédaction de al-Loufoc

« La police israélienne est en état d'alerte à l'aéroport Ben Gourion ce jeudi 7 juillet en prévision de l'arrivée à partir de jeudi soir de militants étrangers qui souhaitent exprimer leur solidarité avec les Palestiniens, selon des sources policières.
Sous la pression d'Israël, qui a menacé d'utiliser la force contre la flottille, les autorités grecques interdisent depuis vendredi le départ de tout bateau pour Gaza, invoquant la nécessité de "protéger les passagers". »

« ON constate depuis ce matin, 7 juillet, que les compagnies aériennes EUROPEENNES empêchent les participants à la mission de partir dès le lieu d'embarquement. Après les ports , le blocus de la Palestine s' étend aux aéroports. Où va-t-on ? tout cela est totalement illégal et nous porterons plainte contre les compagnies. » Claudine VEGAS de Toulouse – 15h00 –

Philippe ARNAUD de Bordeaux, le 7 juillet à 15h45 : « Surprise : 340 personnes bloquées à l'aéroport de Roissy. Information orale : Ordre d'Israël ! »